PRISE DE LICENCE SAISON 2026

Version du 22 août 2025

Vous trouverez toutes précisions/informations utiles sur le site de la Ligue régionale de Triathlon https://www.triathlonprovencealpescotedazur.com/licencies-et-non-licencies/

Vous avez signé un **PASS CLUB** *(Enfants/Jeunes)* ou un **PASS RENTREE = BOUGEZ !** *(adultes)* pour essayer

Si la pratique du triathlon vous tente mais que vous n'êtes pas tout à fait sûr, une formule d'essai d'un mois vous est proposée.

Pour des raisons d'assurances, si vous n'avez jamais eu de licence de triathlon dans un club FFTRI ou essayer le triathlon dans un club sans valider une demande de licence, vous pouvez obtenir un PASS. Ce dernier vous permet de bénéficier d'un mois d'essai au sein du club TRIATHLON MANOSQUE tout en bénéficiant d'une couverture assurance en Responsabilité Civile. La validité de ce PASS et la couverture de l'assurance RC associée sont limités à l'entrainement et n'est accessible qu'une seule fois.

Si vous avez déjà eu une licence de triathlon ou déjà utiliser un PASS CLUB par le passé, le PASS ne vous est plus accessible, il faut donc faire la demande de renouvellement de licence ou de mutation.

Vous êtes déjà licencié FFTRI, vous êtes directement décidé ou bien votre essai est concluant

Suivre la procédure indiquée ci-dessous pour prendre votre licence avant la fin de votre période d'essai pour celles et ceux qui ont signé un Pass et pour les autres aux dates de récupérations des dossiers qui vous seront communiquées.

1. Aller sur le site https://espacetri.fftri.com/

2. Remplir le formulaire en ligne, bien renseigner l'ensemble des renseignements et coordonnées ainsi que le type de licence. Si vous êtes plusieurs personnes de la même famille merci de saisir toutes les demandes en même temps pour permettre le calcul par le secrétariat du club du montant à payer compte tenu des éventuelles réductions applicables.

3. En cas de paiement par carte bancaire (après validation du montant dû par le secrétariat du club sur le site de demande de licence), il n'y a plus de dossier à signer et à imprimer.

4. En cas de paiement par tout autre moyen que la carte bancaire imprimer obligatoirement toutes les pages du fichier PDF que vous signerez.

5. Pour les personnes payant par tout autre moyen de paiement que la carte bancaire, remettre le dossier « **complet et signé** » aux responsables des inscriptions lors des permanences dont les dates seront annoncées ultérieurement. Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre aux permanences, l'envoyer à l'adresse postale du club.

Changement important depuis l'an dernier pour les adultes, **l'arrêt du certificat médical qui est remplacé par le FIS**, (Formulaire Info Santé). Le FIS est intégralement porté par l'EspaceTri, il s'agit simplement de 4 étapes (Alerte/Attention/Vigilance/Bonnes Pratiques) qui doivent être lues et validées lors de sa prise de licence.

Pour les mineurs : **Obligation de prendre une licence compétition,** ne pas oublier la fiche « engagements et autorisations diverses saison 2026 », ainsi que l'autorisation parentale pour les prélèvements antidopage invasif (ce formulaire est joint à la demande de licence).

Vous trouverez la fiche « engagements et autorisations diverses saison 2026 » sur le site internet du club https://triathlon-manosque.com/

Ne pas oublier de joindre le règlement correspondant à votre demande de licence.

Il est obligatoire de choisir lors de la prise de licence sur le site de la FFTRI une assurance parmi un choix de trois niveaux de garantie.

Ce coût sera à ajouter au prix de la licence.

Pour des raisons d'assurance, **il n'est pas possible de participer aux entrainements collectifs, même à l'essai, sans avoir fourni le dossier complet au club.**